

# L'animation volontaire

## BAFA

L'animation volontaire est un parcours de formation dédié à l'encadrement des jeunes dans le cadre d'activités extra-scolaires, de vacances, d'accueils collectifs de mineurs. Elle consiste à permettre à tout un chacun d'acquérir des compétences qui garantissent la sécurité d'enfants ou d'adolescents qui bénéficient de ces temps d'encadrement.

Pour la Ligue de l'enseignement, l'animation volontaire est un pilier de son activité. Nous formons depuis plusieurs années des milliers de personnes pour exercer les fonctions d'animation ou de direction avec les valeurs défendues par la Ligue de l'enseignement : vivre ensemble, bienveillance, respect de l'Autre, engagement.

### FAIRE VIVRE LES MIXITÉS

La Ligue de l'enseignement milite pour que les mixités ne soient pas une utopie ! Au contraire, nous sommes convaincus que plus leurs composantes sont vivantes, reconnues et respectées de tous, mieux nous luttons contre les fractures culturelles et sociales qui minent notre société.



### DÉPASSER LA DIMENSION TECHNIQUE



Au sein de nos formations, les stagiaires acquièrent les techniques nécessaires et obligatoires à la conduite d'activités avec un groupe d'enfants et les règles et les aptitudes indispensables pour assurer la sécurité physique et morale de ceux-ci.

Notre spécificité est de considérer que les acteurs de l'animation volontaire sont les garants des enjeux éducatifs. Les animateurs et directeurs sont amenés à mettre en place, en équipe, les projets permettant à chaque jeune de s'ouvrir à de nouvelles activités, de développer sa personnalité propre, de s'engager pour une société plus juste et plus solidaire.

C'est pourquoi la Ligue de l'enseignement organise des formations qui, outre la délivrance de brevets, visent à transformer les stagiaires en citoyens actifs.

Notre projet s'articule autour de  
**6 valeurs éducatives**

La Laïcité, la Diversité et l'Egalité, la Citoyenneté, la Démocratie, la Solidarité et l'Engagement, l'Emancipation et la Socialisation.



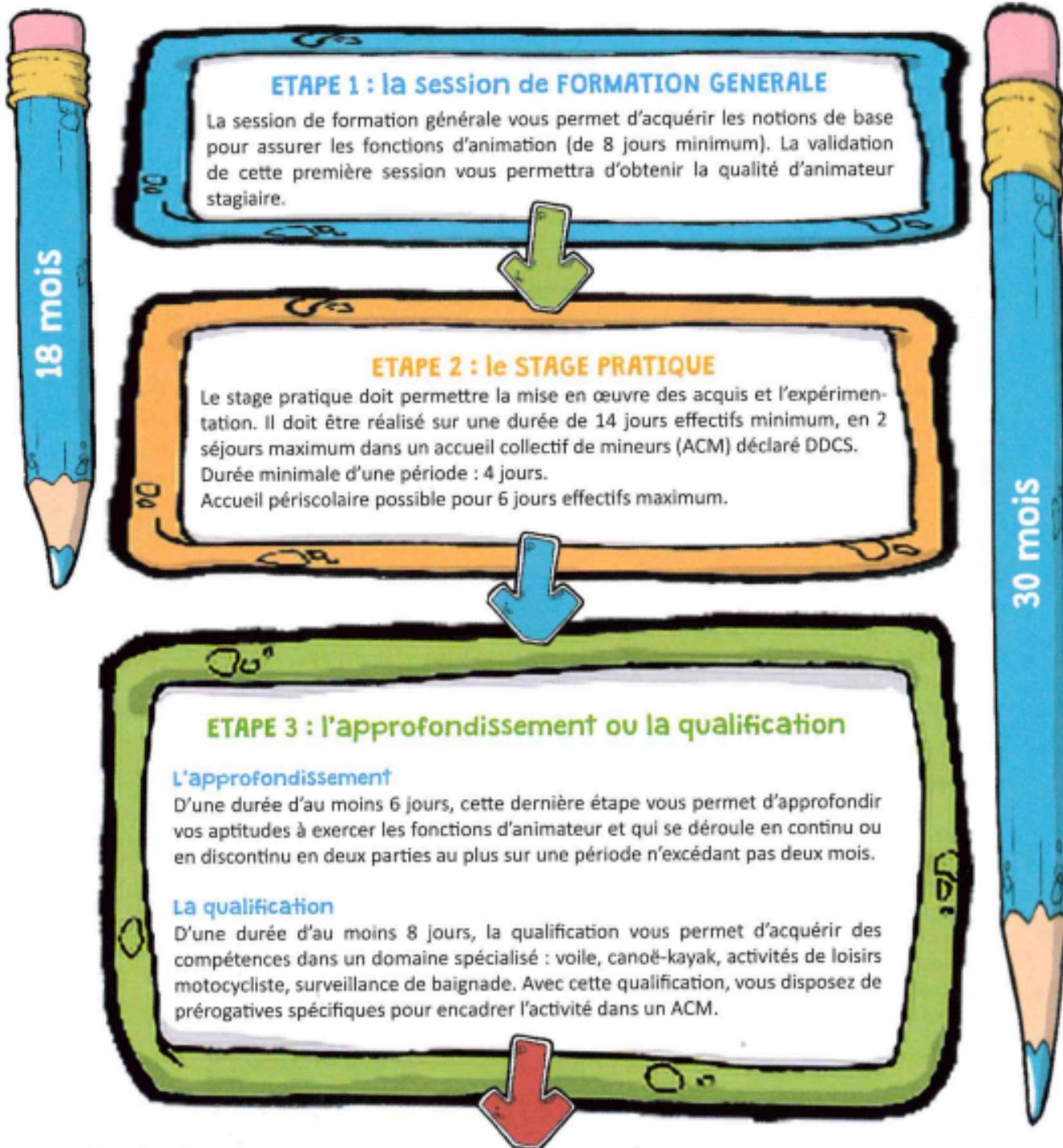
# Le BAFA

## Brevet d'Aptitude aux Fonctions d'Animateur

Ce brevet permet d'encadrer et d'animer à titre non professionnel, de façon occasionnelle, des enfants et adolescents en Accueils Collectifs de Mineurs (ACM).

Âge minimum : 16 ans révolus au premier jour du stage.

Inscription sur le site du ministère [www.jeunes.gouv.fr/bafa-bafd](http://www.jeunes.gouv.fr/bafa-bafd) en suivant la procédure indiquée. Vous recevrez alors un numéro d'inscription à nous communiquer lors de votre inscription.



### Le jury BAFA

Si toutes les étapes de votre formation sont validées favorablement, votre dossier est transmis automatiquement au jury. Les jurys sont organisés, sur chaque département plusieurs fois par an, par le SDJES.

## session générale



8 jours minimum

La session générale a pour objectif de répondre aux 5 fonctions de l'animateur.

Pendant cette session de formation, le stagiaire apprend tout ce qu'il faut savoir pour devenir un animateur confirmé dans les centres de loisirs, les colonies de vacances ou encore les camps d'été. On aborde des sujets riches comme :

- Travailler en équipe,
- Veiller sur un groupe d'enfants,
- Créer des activités enrichissantes,
- Et surtout s'assurer que tout le monde s'amuse en toute sécurité.

Le stagiaire découvre des méthodes pédagogiques innovantes adaptées aux différents publics. C'est une expérience humaine enrichissante, dans une dynamique d'éducation populaire, animée par des formateurs aguerris. Le stagiaire sera acteur de son stage et sera en posture d'animateur.

Il sera abordé pendant le stage : le rôle de l'animateur, la réglementation, les responsabilités, la conduite de projets, la connaissance de l'enfant, l'enfant et le jeu, le handicap, la vie quotidienne, les droits de l'enfant... le stage pratique.

Ces compétences seront acquises au travers des méthodes variées incluant des apports théoriques, des mises en situation pratiques, des jeux de rôle, des travaux de groupe, et des échanges d'expériences entre les stagiaires et les formateurs.

## stage pratique



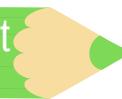
14 jours minimum

Le stage pratique se déroule obligatoirement en séjour de vacances, en accueil de loisirs ou en accueil de scoutisme régulièrement déclaré auprès du SDJES. Il ne peut pas se dérouler à l'étranger.

Il peut se dérouler dans un accueil de loisirs périscolaire dans la limite de six jours effectifs. Pour être déclarée valable, une journée effective de stage pratique comprend au minimum six heures. Elle peut être scindée en demi-journées, d'au minimum trois heures consécutives chacune.

Lorsque le stage pratique est effectué dans un accueil de loisirs périscolaires, pour être déclarées valables les demi-journées comprennent au minimum trois heures.

## session approfondissement qualification



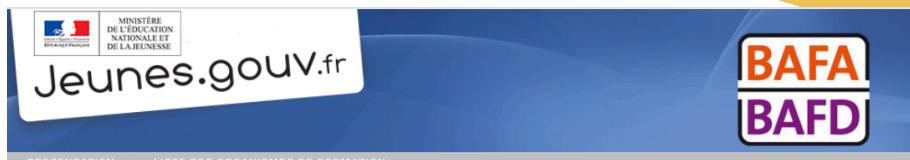
6 jours minimum

Les sessions de formation d'approfondissement ou de qualification du BAFA constituent une étape avancée dans la formation des animateurs. Ces sessions permettent de revenir sur le stage pratique et d'approfondir des compétences spécifiques à une thématique ou à une qualification dans un domaine particulier de l'animation.

Voici une description rapide de ces stages :

1. Approfondissement thématique : Ces sessions se concentrent sur des thématiques spécifiques telles que les grands jeux, les activités sportives, la nature et l'environnement, etc. Certaines sessions de formation d'approfondissement peuvent se concentrer sur des publics spécifiques tels que les adolescents, les enfants en situation de handicap ou encore le public de la petite enfance.
2. Qualification : Ces stages permettent d'obtenir une qualification dans un domaine précis de l'animation. Par exemple, la qualification pour encadrer la baignade en ACM (surveillant de baignade).

## Quelques contacts utiles :



Inscrivez-vous en créant votre espace personnel et gérez votre cursus BAFA / BAFD

Retrouvez les prochaines sessions sur [www.formation-bafa-bafdf.org](http://www.formation-bafa-bafdf.org)



Rendez-vous sur le site [www.ligueanimation.org](http://www.ligueanimation.org) pour découvrir toutes les offres de stages pratiques ou d'emploi en cours et surtout déposer votre candidature !

**FÉDÉRATION SEINE-ET-MARNE  
LA LIGUE DE L'ENSEIGNEMENT**

.....  
**Ferme Saint Just - 11 rue de la Libération  
77000 VAUX LE PENIL**  
Standard : +33 1 77 68 19 25  
Mail : [bafa.bafdf@laligue77.org](mailto:bafa.bafdf@laligue77.org)  
<http://www.laligue77.org>

